

# MINPUR<sup>®</sup> Synfola R-IP 18+

## Imprégnation rapide avec agent anti-saleté et additif antiadhésif Mise en œuvre en 2 opérations

pour toutes les surfaces minérales ainsi que PU, résine coulée, béton, ciment, pierre ou asphalte dans les entrepôts, ateliers de production, salles d'exposition, centres commerciaux, parkings et habitations dans lesquels les sols, murs, façades et toitures doivent être protégés et conservés leur valeur.

### Description :

Ce produit (R-IP 18+) est un produit combiné qui possède des propriétés économiques grâce à sa mise en œuvre rapide. L'imprégnation est un produit sans solvant, résistante aux UV, rapide et mate qui est composée d'une solution polymère acrylique à base aqueuse. Le R-IP 18+ contient des additifs supplémentaires ayant des propriétés de cristallisation. Le R-IP 18+ a un effet de solidification et de conservation qui contient en outre un agent anti-saleté et un additif antiadhésif. Ces propriétés étendues permettent un traitement économique et rapide, notamment pour les surfaces de grande taille dans l'industrie, les entrepôts, les centres commerciaux et les parkings. L'imprégnation combinée peut être mise en œuvre très rapidement et quelques jours déjà après l'installation des surfaces ou l'achèvement des éléments. Ces propriétés rendent le produit abordable, malgré des matières premières de haute qualité, également en cas de calculs très serrés.

L'objectif de l'imprégnation rapide récemment développée est de conserver la valeur des surfaces traitées, d'améliorer l'aspect visuel, de réduire les temps de nettoyage et d'empêcher un encrassement jusqu'à l'intérieur des pores, même en cas d'objets de grande taille calculés serrés. Tous ces effets ne se produisent naturellement que si la surface de l'objet traité a été traitée par une imprégnation de haute qualité.

### Imprégnation

La mise en œuvre de l'imprégnation rapide est une opération dans laquelle toutes les étapes partielles doivent être réalisées consciencieusement afin de parvenir à un résultat optimal.

### Traitement :

L'imprégnation rapide ne doit être réalisée que par du personnel formé, afin de surveiller la formation de taches ainsi que la densification de l'imprégnation.

### Nettoyage de base :

L'imprégnation rapide ne doit être appliquée que sur des surfaces nettoyées. Le nettoyage préalable ainsi que le nettoyage de base doivent être effectués avec soin, il convient notamment de veiller à ce que les surfaces ne soient pas endommagées mécaniquement par un nettoyage abrasif et soient totalement exemptes de résidus de nettoyage de base, car l'aspect et les propriétés d'imprégnation peuvent sinon être altérés. L'absence de mousse dans l'eau de nettoyage ou un contrôle de la valeur pH avec un papier réactif constituent un bon indice de l'élimination totale du produit de nettoyage de base.

### Application :

Balayer le sol, éliminer les saletés contenant de la graisse et de l'huile, le cas échéant, bien neutraliser ensuite avec de l'ALTEC T 111.

Répartir régulièrement à l'aide d'une serpillère le R-IP 18+ pur (non dilué) sur le sol, sans formation de flaques. Bien nettoyer l'outil avec de l'eau après utilisation.

### Propriétés du produit :

L'imprégnation rapide mate innovante, contenant un agent anti-saleté et un additif antiadhésif, possède d'excellentes propriétés d'étalement et un haut pouvoir de remplissage. Le film transparent solidifie, cristallise et conserve les surfaces traitées, a un aspect mat en séchant et est extrêmement résistant et antidérapant. L'imprégnation rapide convient particulièrement bien pour toutes les surfaces minérales ainsi que pour le PU, la résine moulée, le béton, le ciment, la pierre ou l'asphalte dans les entrepôts, ateliers de production, salles d'exposition, centres commerciaux parkings ainsi qu'habitations dans lesquels les sols, murs, façades et toitures doivent être protégés et conservés leur valeur.

**Synfola R-IP 18+ Imprégnation rapide avec agent anti-saleté et additif antiadhésif**

## Spécifications techniques

### Consommation de Synfola R-IP 18+ par m<sup>2</sup> en 2 opérations

en fonction du pouvoir absorbant du support (sols) env. de 0,050 à max. 0,070 kg par m<sup>2</sup>

en fonction du pouvoir absorbant du support (murs) env. de 0,040 à max. 0,060 kg par m<sup>2</sup>

La consommation d'imprégnation rapide dépend, entre autres, du traitement, du support et de la consistance. Les valeurs de consommation sont données à titre indicatif. Les valeurs de consommation doivent, le cas échéant, être déterminées sur l'objet et la quantité d'imprégnation être adaptée en pourcentage (augmentée ou réduite) sur l'objet concerné.

**Température de traitement :** 10 - 30 °C

**Température du support :** supérieure à 8 °C

**Humidité résiduelle** max. 6 % en poids

**Emballage / Conditionnement :** Bidon de 10 kg

**Conservation / Stockage :** Stocker à 10 - 25 °C et garder toujours le récipient bien fermé.

**Durée de conservation :** 6 mois minimum jusqu'à la mise en œuvre et à compter de la date de livraison.

Nos informations correspondent en toute bonne foi à nos connaissances et expériences actuelles. Toutefois, nous les communiquons sans engagement. Les modifications apportées dans le cadre du progrès technique et du développement opérationnel restent réservées. Nos déclarations décrivent uniquement les caractéristiques de nos produits et services et ne constituent aucune garantie. Le client n'est pas exempté d'une vérification minutieuse des fonctions et possibilités d'application des produits. Le contrôle de l'adéquation des produits décrits relève exclusivement de la responsabilité du client et doit être effectué par du personnel qualifié. Ceci s'applique également à la préservation des droits de protection de tiers.

**Version : Mars 2018**

La présente fiche de données devient caduque lors de la parution d'une nouvelle édition.